

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	PORSCHE	930 - Turbo 3.3	CH 0637 47

Constructeur Dr. Ing. h.c. F. PORSCHE Aktiengesellschaft, D-7000 Stuttgart 40 / (B)
 Identification "930" sur la plaquette du constructeur "CH 0637 47" sur la plaquette ANAG *)
"930.70" devant le No du châssis (4e chiffre = millésime)
 Plaquette constr. à droite, à l'avant à l'intérieur de l'aile / plaquette de l'importateur: dans le compartiment du moteur, sur tôle
 N° du châssis à droite, sur le fond du coffre à bagages
 Ident. du moteur "930/60" à droite, latéralement sous la turbine
 Importateur princ. A M A G Automobil-und Motoren AG, Hauptstrasse, 5116 Schinznach-Bad
 Véhicule homologué 930870 0 012 Signes fixes dans code du type 930/930.70

Chassis
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4
 Direction mécanique
 Transmission mécanique synchronisée
 Nombre de vitesses 4 Entraînement sur roues arrière
 Frein de service hydraulique, 2 circuits, à disques, avec assistance par dépression, sur toutes les roues
 Frein auxiliaire mécanique, à expansion interne, sur les roues AR
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire
 Ralentisseur -
 Contrôle 2 circ. par différence de pression, lampe-témoin combinée

Moteur
 Marque PORSCHE Type 930/60
 Construction à cyl. opposées Temps 4
 Carburant B Position arrière
 Refroidiss. air Nombre cylindr. 6
 Alésage 97 Course 74,4
 Cylindrée 3299 CV-impôt 16,80
 Puissance en CV 300 DIN à V/min 5500
 Bruit à proximité 97 dB/A à V/min 4125 **)
 Silencieux I = marqué 930/1-2
 Mesure des gaz directive CE +
 Déparasitage OCE, annexe B, chiffres 3+4 = A+1 ECE-10

Carrosserie limousine (coupé)
 Nombre de portes 2 Indic. vit. km/h
 Ceintures sécurité Ar4 (B) Rétroviseur intérieur + gauche
 Cale - Attelage -
 Antivol verrouillage de la direction
 Nombre de places 4 av. 2 centre - ar. 2
 Dimensions
 Longueur 4291 Empattements 2272
 Largeur 1775
 Hauteur 1280 Voie av. 1445 ar. 1515
 Porte à faux lat. - Voies av. - ar. -
 av. 932 ar. -
 ar. 1087 Braquage g 10700 d 10700
 Distance volant - vers l'avant du véhicule -

Poids avant 520 arrière 780 total 1300
 Poids à vide 80 200 280
 Charge utile 600 980 1580
 Poids total 1680
 Garantie fabr. 205/55 VR 16 225/50 VR 16 (Variantes ++)
 Dimens. pneus - / 2,0 - / 2,4 voir
 Ply / bar 900 1100 remarques)
 Charge > 210 > 210
 pour V max
 Garantie poids remorquable avec frein n'est pas admis
 Garantie poids remorquable sans frein
 Garantie poids de l'ensemble
 Poids remorquable testé
 Vitesse maximale selon le constructeur 260 km/h
 Vitesse maximale testée
 Charge garantie sur le toit 30 kg

Equipement	
Feux de route	HCR H4 (E)
Feux de croisement	HCR H4 (E)
Feux de position	A (E) dans HCR
Feux rouges	R-S1 (E)
Feux stop	R-S1 (E)
Climoteurs	av 1 (E) ar 2a (E)
Catadioptrés	av ar I (E)
Feux de gabarit	av ar
Feux complément.	B (E)
Eclairage plaque	2/ séparés
Essuie-glace	2/ balais avec/avec lave-glace
Avertisseurs	MLXQ CH 5 0102 01
	ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme	
Marque et type	P O R S C H E 930 - Turbo 3.3	
Homologation N°	CH	0637 47
Carrosserie	limousine	
Places	total 4	avant 2
Poids à vide	1300	Carburant B
Charge utile	-	CV-impôt 16,80
Poids total	1680	Cylindrée 3299

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Seuls peuvent être immatriculés sur la base de la présente fiche d'homologation, les véhicules équipés de la plaquette ANAG sur laquelle est marqué le No de l'homologation.
- ** Mesure du bruit selon l'OCE : avec le véhicule en marche = 50 km/h, M2, 1A 4,22 = 78 dB/A
- +) Mesure des gaz : teneur en CO = 0,5 % au régime de 900 t/min; une vignette n'est pas obligatoire.
- ++) Variantes de pneus : pneus d'hiver
 185/70 SR 15 M+S charge AV 1000(2,1) AR 1000 (2,1) V-max. 160 km/h
 205/55 SR 16 M+S 1120(2,5) 1120 (2,5) 160 km/h
- Jantes : AV = 7 J x 16 AR = 8 J x 16 / pour les pneus d'hiver 185/70 SR 15 = AV + AR = 6 J ou 7 J x 15.
 Seules les jantes d'origine (avec le "P" stylisé dans triangle sur côté intérieur de la jante) ou des jantes approuvées par PORSCHE sont admises.

Le véhicule est équipé de "spoilers" frontal et à l'arrière.

A noter dans le permis de circulation:

102 - charge utile de la galerie, max. 30 kg.

Lieu et date de l'homologation Schinznach-Bad, 06.10.77

Homologation fédérale des types de véhicules

Voiture
de tourisme

P O R S C H E

930 - Turbo 3,3

CH 0637 47

F I C H E C O M P L E M E N T A I R E I

Complément du 16.05.78 à Berne - Vn.

à partir du No du châssis 930 870 0600 échappement de série, marqué 930 / 1-3

Mesures du bruit selon l'OCE:

avec le véhicule en marche : 50 km/h, M2, iA 4,222 = 79,5 dB/A.

à proximité de l'échappement: 99 dB/A à 4125 t/min.

Complément du 11.07.79 - Schö

à partir du No du châssis : 93 A 0 070 001 (A = millésime 1980)

Identification : "93...7" devant le No du châssis.

Mesure des gaz : CEE 78/665 (correspond à ECE-15.03) CO 0,4 % à 1050 t/min

Pare-brise : sur demande teinté en vert (transparence testée et approuvée).

Expertise de contrôle du 23.07.80 à Schinznach-Bad - PR

Identification : "WFO...93..SO" devant le No du châssis.

Mesure du bruit selon l'OCE: à l'arrêt = 4125 t/min = 81 dB/A.

Contrôle 2 circuits : sur demande avec contrôle du niveau et lampe-témoin séparée.

Fixation des ceintures de sécurité: ECE-14.

Equipement : livrable sur demande avec un feu de brouillard arrière B (E).

Complément du 7.9.81. - PR / millésime 1982

Charge garantie sur le toit : avec système de transport d'origine sur le toit (points de fixation intégrés dans la construction du toit): 75 kg.